AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-75035098

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS Tél. 88.56.15 88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL 50 frs

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - **49043 ANGERS CEDEX**

C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 38 d'AVRIL 1975

TRAITEMENTS FONGICIDES DES CEREALES

De nombreux fongicides destinés à la lutte contre les maladies des céréales en végétation sont apparus récemment sur le marché.

Afin de permettre à l'agriculteur de mieux évaluer l'intérêt de tels traitements, une mise au point du Service de la Protection des Végétaux, à cette époque de l'année, paraît utile.

L'ensemble des résultats de nos essais, portant sur cinq années d'expérimentation, nous permet en effet de tirer certains enseignements à ce sujet.

Nous aborderons, dans ce bulletin, le cas du traitement précoce de l'orge de printemps contre l'oïdium. Les préconisations s'appliquant aux traitements plus tardifs des céréales (blé, orge, avoine, seigle) contre les maladies du pied, du feuillage et des épis seront présentées dans un prochain bulletin.

LE TRAITEMENT PRECOCE DES ORGES DE PRINTEMPS CONTRE L'OIDIUM

On sait qu'une attaque d'oïdium, au cours des premiers stades de l'orge de printemps, peut nuire, de façon importante, au bon enracinement de la plante. Il existe deux moyens d'intervention: le traitement des semences et le traitement précoce en cours de végétation.

1°) Le traitement des semences: cette méthode ne préjuge pas de l'importance de l'infestation, puisqu'elle constitue une lutte préventive. Elle peut cependant se concevoir lorsqu'un développement important de la maladie est à craindre du fait de facteurs favorables (proximité d'orge d'hiver ou d'escourgeon atteint, variété sensible, région..) Toutefois, si l'efficacité d'un tel traitement a été reconnue, les gains de rendement qu'on peut en attendre ne sont pas toujours très nets. Le produit à employer est l'ETHIRIMOL (Milstem de Sopra à raison de 1,3 l/quintal).

2°) Le traitement précoce en cours de végétation: il s'agit ici d'application à effectuer avant la fin du tallage, dès l'apparition des symptômes (10% du feuillage atteint).

Le bilan, sur cinq années, de près de quarante essais réalisés par nos soins, nous incite à formuler de sérieuses réserves quant à l'intérêt d'une telle méthode, et cela pour trois raisons essentielles:

- Les cas où apparaissent des écarts de rendement significatifs sont peu nombreux:
  3 essais sur 10 en 1973 (le gain de rendement n'excédant pas 3 qx/ha).
  4 essais sur 13 en 1974 (augmentation de 6 qx/ha dans le meilleur des cas).
  Ceci confirme nos résultats des années antérieures.
- Il n'est pas possible d'établir, dans l'état actuel des connaissances, de liaisons entre l'intensité des symptômes, l'efficacité parfois spectaculaire des produits et l'écart des rendements.
- L'utilisation contre l'oïdium, de produits spécifiques peut conduire à favoriser le développement de rouille, en raison de la rupture d'équilibre existant entre ces deux champignons. Ce risque s'est nettement manifesté dans 4 des 15 essais menés, de 1970 à 1972, avec du "Milstem". C'est ainsi que les parcelles les plus saines en oïdium sont apparues les plus contaminées par la rouille naine, entraînant une diminution grave du calibre des grains.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

M

..../....

En conclusion, seul le traitement des semences peut parfois être étayé par quelques arguments techniques. Dans les cas rares où une intervention en végétation paraît nécessaire et afin de contrôler les deux maladies, il est préférable d'employer une spécialité dans laquelle un dithiocarbamate (manèbe, mancozèbe, thirame) a été ajouté à une matière active spécifique de l'oïdium.

Nous reproduisons ci-après la liste des produits utilisables sur céréales contre soit l'oïdium seul, soit l'oïdium et les rouilles, en nous limitant strictement à ceux ayant obtenu une autorisation de vente pour l'une ou l'autre de ces deux catégories. D'autres produits ayant un spectre d'action plus large ou différent, doivent être utilisés plus tardivement et auront donc leur place dans le prochain bulletin.

FONGICIDES UTILISABLES PRECOCEMENT CONTRE L'OIDIUM et LES ROUILLES DE L'ORGE DE PRINTEMPS

Maladies contrôlées	Matières actives	Prod. Commerc.	Firmes	Doses de P.C.	Observations
OIDIUM seul	DITALIMPHOS	LAPTRAN 20 EC	DOW CHEMICAL	2,5 l/ha	
	DITALIMPHOS + MANEBE	NOLON	PEPRO	3,5 kg/ha	La dose de manèbe employée permet de lutter aussi contre la rouille
	ETHIRIMOL	MILSTEM	SOPRA	1,3 l/qal	en traitement de semences
		MILGO 3	SOPRA	1 l/ha	
	SOUFRE MICRONISE	MICROTHIOL SPECIAL	R.S.R.	10 kg/ha	
	TRIDEMORPHE	CALIXINE	B.A.S.F.	0,75 l/ha	
	TRIFORINE	SAPROL	SOVILO	1,5 l/ha	
OIDIUM + ROUILLES	DINOCAP + MANCOZEBE	MANCOKAR	LA LITTORALE Rohm and Haas France	4 kg/ha	
		DARYL M	UGINE KUHLMANN	12,5 kg/ha	
	SOUFRE + MANEBE	SILODOR	R.S.R.	14 kg/ha	
		TRIAL	CIBA-GEIGY	17 kg/ha	
	SOUFRE + MANCOZEBE	RHF 73-2	Rohm and Hass France	13 kg/ha	
	SOUFRE + THIRAME	DARYL 96	Ugine Kuhlmann	12,5 kg/ha	
	TRIDEMORPHE + MANEBE	CALIXINE M	BASF.	5 kg/ha	

N.B.: D'autres produits, efficaces contre l'oïdium, mais de spectre d'action plus large ou différent, ne figurent pas dans le tableau précédent du fait qu'ils sont à utiliser plus tardivement.

.../...

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores demeurent encore faibles; toutefois quelques taches sont susceptibles d'apparaître dans la première décade de Mai. La végétation s'accroissant très rapidement, il en résulte une diminution de la protection assurée par le traitement conseillé dans la note du 21 Avril.

Par conséquent, un nouveau traitement devra être exécuté dans les derniers jours de la semaine en cours, dans les vergers de poiriers et de pommiers de tous les départements.

Dans les vergers où la protection peut être renouvelée rapidement, ce traitement pourrait même être repoussé à la semaine du 5 au 10 Mai si les conditions climatiques actuelles, en particulier l'absence de pluie, se maintenaient.

OIDIUM DU POMMIER - Les germes de cette affection sont extrêmement nombreux. L'oïdium est donc susceptible de s'étendre. Sur les variétés sensibles, il y a donc lieu d'assurer une protection très soignée à l'occasion du traitement dirigé contre la tavelure.
Il est rappelé que par température élevée, les fongicides soufrés appliqués en pulvérisation sont susceptibles d'occasionner des brûlures.

ARAIGNEE ROUGE - Environ la moitié des oeufs d'hiver est actuellement éclose; il est cependant trop tôt pour intervenir, sauf dans les vergers où ces oeufs sont très nombreux et où une intervention pourra être exécutée à l'occasion du traitement anti-tavelure conseillé dans cette note.

PUCERONS -
- Sur les pommiers et les poiriers, les foyers sont quasi inexistants et il est inutile d'intervenir, sauf cas exceptionnels.
- Sur les arbres fruitiers à noyaux, cerisiers et pruniers en particulier, les foyers sont plus nombreux et une intervention peut être nécessaire.

CHENILLES DEFOLIATRICES - Les attaques sont faibles dans l'ensemble. Toutefois dans les vergers où des dégâts, visibles actuellement, ont été observés, en pourra combattre ces insectes à l'occasion du traitement anti-tavelure conseillé dans cette note.

PSYLLES DU POIRIER - Les premières larves apparaissent. Cet insecte doit donc être surveillé. Dans les vergers régulièrement attaqués, on pourra intervenir dès maintenant, si la présence de ces larves est observée.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Un nouveau traitement doit être exécuté dans les derniers jours de cette semaine.

PROTECTION DES ABEILLES

Les températures élevées et la floraison des pommiers provoquent un butinage intense des abeilles.
Les arboriculteurs doivent donc respecter la législation en vigueur, dont l'essentiel a été précisé dans la note du 24 Mars.
Il est de plus rappelé qu'il est toujours déconseillé d'intervenir pendant les périodes de butinage, même avec des pesticides non toxiques pour les abeilles, principalement dans le cas d'emploi d'appareil à jet porté.

LISTE DES PESTICIDES - La Station d'Avertissements Agricoles tient gratuitement à la disposition des abonnés qui lui en feraient la demande, un fascicule de 19 pages, consacrés aux "Pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente au 1er Janvier 1975 utilisables contre les ennemis des cultures".

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 28 AVRIL 1975

12